

Rédacteur-Gérant
Ch. MAURY.

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique
à ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 15 C.
Départements non limitrophes et gares. 20 C.



Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque
sur une maison de banque de Lyon
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin

Annonces..... 25 cent. la ligne
Réclames..... 50 cent. —

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fourrès,
rue Confort, 14, à Lyon.

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

RENTRÉE TRIOMPHALE



— Lina !!.....
— Théodore !!!.....

— Où est donc ton imbécile de mari ?
— Me voilà, mon cher Théo, ... me voilà !

LES AUTEURS DE LA GUERRE

(Suite. — Voir nos numéros des 30 octobre, 6, 20, 27 novembre, 4, 11, 25 décembre 1881 et 1^{er} janvier 1882.)

Quelques pièces édifiantes

Avant que je clôture, par les dernières révélations qui me sont parvenues sur l'affaire de l'Enfida, cette étude des tripotages et des tripoteurs financiers qui ont été la cause réelle et les promoteurs de l'expédition de Tunisie, je crois devoir donner quelques pièces sans lesquelles ladite étude ne me paraîtrait point complète.

Voici ces pièces autant que possible par ordre de date :

LES PETITES AMBITIONS DE ROUSTAN

LETTRES A M. OSCAR DE TUNIS.

Alexandrie, 27 juin 1867.

Mon cher ami,

Vous m'offrez vos services avec tant de bonne grâce que je ne recule pas devant la crainte d'être importun. Voici ce dont il s'agit. Il me serait très-agréable d'avoir la décoration de Tunis et, comme je sais quelle influence vous avez dans ce pays-là, j'ai pensé que je pouvais m'adresser à vous. C'est un simple vœu que votre amicale bienveillance me force pour ainsi dire à émettre.

Je suis, mon cher ami, etc.

ROUSTAN.

Tunis, 16 avril 1878.

Mon cher ami,

En ce qui me concerne personnellement, vous devez penser que je ne serais pas fâché d'avoir mon titre de ministre, et je crois qu'on en a donné dans ces derniers temps à quelques-uns qui l'avaient peut-être moins gagné. Mais Tanger ne me sourit pas, et, quand je devrais quitter Tunis, je voudrais que ce fût pour l'extrême Orient, ou la Perse, de préférence. Voilà mon *desideratum*.

Tout à vous de cœur, etc.

ROUSTAN.

Ce titre de ministre, Roustan l'a eu sans se déplacer : cela n'a coûté à la France qu'une expédition en Tunisie, 100 millions et une dizaine de mille hommes.

Tunis, 29 juillet 1879.

Mon cher ami,

... Le mouvement de la Légion d'honneur que vous m'annoncez dans votre dernière lettre n'a pas encore paru, ou il a paru sans mon nom, car je n'ai aucune nouvelle. Je ne m'explique pas qu'on me refuse, par égard pour les Italiens, un grade que notre agent ici a eu en 1853, et qu'on ne veuille pas me le donner ailleurs. C'est là une situation dont rien ne peut faire prévoir le terme.

Veillez, etc.

ROUSTAN.

CE QU'IL PENSAIT DE MUSTAPHA

Tunis, 25 décembre 1877.

Mon cher ami,

Cet imbécile de Mustapha ben Ismaïl se fait renseigner sur les choses de Paris par un orfèvre autrichien expulsé d'Alexandrie, nommé Rivoltella. Ce dernier a à Paris un correspondant dont j'ai pu avoir une des lettres. C'est un employé du Bardo, chargé de la traduction pour *ben Ismaïl*, qui m'en a rendu la copie. C'est vous dire que ma communication doit rester confidentielle. Mais il serait peut-être bon de savoir ce que c'est au juste que la *Grinitrine*. Est-ce un nom de guerre ? L'Oscar en question est-ce vous ou Lesseps ? Qu'est-ce que c'est que cette affaire des tabacs ? Que voulez-vous, mon cher, que l'on fasse avec des ministres assez stupides pour employer de pareilles gens ? Vous remarquerez quelle tendance à la carotte sous prétexte de presse. Hélas ! c'est là une des causes de la perte de Khérédine. Il a fait des dépenses folles pour les journaux, et le pli est pris maintenant.

Croyez-moi, etc.

ROUSTAN.

Cet imbécile de Mustapha ben Ismaïl, ce ministre stupide qui se servait d'un orfèvre autrichien expulsé d'Alexandrie, dont les agents vendaient à M. Roustan la copie des lettres qu'ils traduisaient, c'est ce nommé Mustapha que le gouvernement français a nommé *grand croix de la Légion d'honneur* sur les instances de M. Roustan !!!

CE QU'IL PENSAIT DU BONE-GUELMA

En 1877, la Compagnie de Bone-Guelma, ayant obtenu la garantie d'intérêt de 6 % jusqu'au territoire étranger, s'empessa de construire un réseau qui, partant de Tunis, aboutissait au désert. Mais il fallait raccorder la ligne, et le général Khérédine, alors premier ministre du bey, refusait énergiquement le raccordement. Quel était alors l'avis de M. Roustan sur cette impatience fiévreuse à sacrifier les intérêts de la politique à des intérêts privés ?

On le verra dans la lettre suivante, que M. Roustan adressait à M. de Tunis :

Tunis, le 25 décembre 1877.

Mon cher ami,

J'ai reçu vos dernières lettres... Ces messieurs de Bone-Guelma choisissent bien mal leur moment pour donner l'assaut sur la question du raccordement... Je ferai tout le possible pour les aider ; mais, s'ils échouent, ils n'auront à s'en prendre qu'à leur précipitation intempestive. — Si vous vou-

lez vous en convaincre, voyez M. Desprez et faites-vous montrer tout ce que j'ai écrit sur cette question. — Les arguments politiques que ces messieurs mettent en avant n'ont pas de valeur et c'est au contraire la question politique qu'ils sacrifient en cette occasion à des préoccupations financières. — M. Krantz était parfaitement de mon avis lorsque nous avons causé de tout cela au mois d'octobre.

Je suis, mon cher ami, etc., etc.

ROUSTAN.

Ainsi, en décembre 1877, M. Roustan était d'avis que la Compagnie de Bone-Guelma sacrifiait la question politique à des préoccupations financières. Et en 1881 il est d'avis de sacrifier la France à ces mêmes préoccupations !

Pourquoi ?

LE ROLE DE GAMBETTA

LETTRES A M. OSCAR DE TUNIS

Les témoignages recueillis au procès Rochefort ont nettement établi que, dès l'année 1875, il avait été fait, dans la *République française*, une campagne vigoureuse afin d'amener la baisse sur les fonds tunisiens. Le bey s'était d'autant plus ému du discrédit qu'on s'efforçait de jeter sur son gouvernement qu'il n'ignorait pas à quelles personnalités la *République française* était dévouée.

Khérédine-pacha, alors premier ministre de Son Altesse, dut prendre certaines dispositions pour déjouer les manœuvres dont les porteurs de titres eussent été victimes s'il avait laissé s'accréditer les faux bruits répandus, avec persistance, dans un but intéressé. Les correspondances adressées à M. de Tunis ne laissent aucun doute à cet égard. Je crois utile, pour l'édification du public et comme complément instructif du procès Rochefort, d'en publier quelques extraits.

Mon cher monsieur Oscar,

Je comprends parfaitement la persistance systématique avec laquelle on cherche à propager des bruits inquiétants sur mon administration.

Quoique vous ayez déjà fait bonne justice de toutes ces rumeurs malveillantes ou intéressées auprès des personnes qui sont venues vous demander des renseignements, je vous autorise à les réfuter catégoriquement dans un article court et incisif.

Recevez, etc.

Tunis, le 3 mars 1875.

KHÉRÉDINE.

Tunis, le 10 mars 1875.

Mon cher monsieur Oscar,

J'ai lu votre article en réponse à la note par laquelle la « *République française* » me pose de nouveau en prétendant.

On ne peut mieux réfuter l'insinuation perfide de cette feuille...

Ma dernière correspondance vous autorisait à démentir, dans une note courte et incisive, les bruits malveillants répandus pour propager l'inquiétude parmi les porteurs de titres tunisiens.

Je pense que vous aurez compris, dans cette réfutation, les nouvelles rumeurs que me signale votre lettre du 3 courant.

Avec mes remerciements pour votre excellent article...

KHÉRÉDINE.

Tunis, le 17 mars 1875.

Mon cher monsieur Oscar,

L'article malveillant de la « *République française* » du 8 mars ne m'étonne guère : il prouve que mes ennemis ont, comme vous le disiez précédemment, un plan d'attaques systématiquement arrêté.

Recevez, etc.

KHÉRÉDINE.

Tunis, le 14 avril 1875.

Mon cher monsieur Oscar,

Vous avez parfaitement répondu aux attaques toujours plus malveillantes dirigées contre moi et aux bruits relatifs à la situation financière de la Tunisie, que l'on prétend embarrassée. Non moins énergique est votre réplique à l'odieux article de la *République française* du 6 avril.

Un exemplaire de la brochure diffamatoire dont vous me parlez m'a été adressé. — C'est la reproduction, avec un redoublement de violence et de haine, des articles publiés par mes adversaires depuis la chute de l'ancien premier ministre.

La disgrâce de Sidi Mustapha Khasnadar, ancien premier ministre de LL. AA. Ahmed, Mohamed Es Sadok, beys de Tunis, considérée au point de vue des intérêts européens, par Edmond Desfossés, avocat. Paris, Le Chevalier, libraire-éditeur, rue Richelieu, 61.

Recevez, etc.

KHÉRÉDINE.

L'HONNÊTE MUSSALI

Elias Mussali, chassé du Bardo pour une série de vols que j'ai déjà énumérés, était tombé dans la misère.

Le consul Roustan, qui affirme n'avoir jamais rien fait pour Elias Mussali, le tire de sa pénible situation et le fait réintégrer dans sa place à l'aide d'une

manifestation navale faite sur sa demande par l'escadre française.

La lettre ci-après, écrite à M. Oscar de Tunis, date de 1875, époque où M. Roustan, arrivé à Tunis comme consul le 26 décembre 1874, s'était fait la providence du ménage Elias Mussali :

Mon cher Oscar,

J'ai reçu avec un véritable plaisir la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 28 août dernier, et je l'ai reçue avec d'autant plus de plaisir qu'elle émane d'un véritable ami et on est très-heureux de pouvoir en compter un dans le siècle où nous vivons. Ma nomination a été une véritable lutte à soutenir : quelques personnes du Ministère qui s'appuient sur l'Angleterre d'un côté et sur l'Amérique de l'autre ont formé avec l'aide de ces deux consuls une véritable ligue contre moi, et il a fallu toute l'influence de M. Roustan et la bienveillance personnelle de Son Altesse et de son ministre Si Mustapha-ben Ismaïl pour l'emporter, et même pas comme je l'aurais voulu. Mais patience, il faut savoir attendre les circonstances qui naitront par la force des choses.

Madame Mussali et moi sommes reconnaissants pour le bon souvenir de Madame de Tunis, à laquelle je vous prie de transmettre l'expression de ses meilleurs sentiments et mes hommages les plus respectueux.

Je vous embrasse de cœur et croyez à mon sincère attachement.

E. MUSSALI.

Autre lettre établissant qu'Elias Mussali volait jusqu'à sa femme :

Le Bey avait remis en cadeau une somme de 25,000 francs à M^{me} Oscar de Tunis pour récompenser M. Oscar de Tunis des soins qu'il avait donnés à l'Exposition tunisienne de 1878. Une remise de la moitié de la somme (12,500 fr.) fut faite à M. Elias Mussali pour M^{me} Elias Mussali. M. Elias Mussali ayant gardé la somme, M^{me} Elias se plaint de n'avoir rien reçu et exprime ses regrets du choix du mandataire.

Voici sa lettre :

Chère madame,

Votre lettre m'a causée (sic) une surprise douloureuse ; car j'ignorais complètement que vous m'aviez laissé un souvenir, qui se montait à une somme très forte. Croyez bien que si j'avais su (sic) cela, je me serais empressée de vous remercier, mais je n'aurais pas accepté pour beaucoup de raisons, la principale est précisément l'importance du cadeau.

Vous ne pouvez vous figurer la peine que j'ai éprouvée de me voir ainsi victime, et surtout accusée de manque d'égards envers vous. — Tout ceci est très-pénible, cela m'a rendu malade, d'autant plus qu'il faut que je demande votre indulgence pour la personne qui a aussi mal compris votre intention, et je fais appel aussi à l'ancienne amitié de M. O. de Tunis pour que la chose reste entre nous, et si un jour, comme je l'espère, nous nous reverrons (sic), alors nous demanderons des explications sérieuses. Celle que j'ai eue après votre lettre a été bien désolante.

Tout ceci n'empêche pas que je vous remercie mille fois de votre générosité et de votre bonne amitié et du souvenir que vous avez laissé à mon intention.

Je n'oublierai jamais cela et vous pouvez compter sur ma vive et sincère affection.

Votre dévouée,

L. MUSSALI.

28 octobre.

Ne pas oublier qu'Elias Mussali est à Tunis le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du ministre Roustan et que tout récemment, sur la proposition dudit Roustan, le même Elias a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

ABEL DUCANGE.

L'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la COMÉDIE POLITIQUE, en dehors de son édition ordinaire, du prix de 11 francs pour l'abonnement d'une année, public, à partir du 1^{er} janvier 1882, une édition spéciale dite ÉDITION DES COLLECTIONNEURS, tirée sur très-beau papier, imprimée et coloriée avec un soin spécial et un luxe tout particulier et qui est livrée à nos abonnés d'un an pour le prix de 30 francs, y compris les SUPPLÉMENTS sur papier vélin.

Un grand nombre de souscriptions nous sont parvenues en peu de jours à cette édition, qui pour le premier semestre de 1882 ne sera tirée qu'à un chiffre de 500 exemplaires par semaine.

Nous engageons donc nos lecteurs à se hâter de souscrire. Ceux de nos abonnés dont l'abonnement n'expirera pas au 1^{er} janvier courant pourront, en payant une soule proportionnelle et en complétant leur abonnement à une année, recevoir à partir de ce premier janvier l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS.

Ceux de nos abonnés du premier janvier qui au moment où ils liront ces lignes auront déjà renouvelé leur abonnement pourront également, jusqu'au 1^{er} février prochain, souscrire à l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS en payant la soule.

Aucun exemplaire de l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS ne sera livré à l'acheteur au numéro.

L'honneur de Challemel-Lacour

COMÉDIE-VAUDEVILLE EN 4 ACTES

T. F.

ACTE I^{er}

CHALLEMEL-LACOUR

Monsieur le ministre, je viens solliciter l'autorisation de poursuivre mon diffamateur...

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Accordé, Monsieur l'ambassadeur, et mes compliments sincères de vous être enfin décidé!

GAMBETTA

Tu sais, mon vieux, je joins mes compliments à ceux de Barthélemy!

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Vous ne voulez plus qu'on vous accuse de détentions illégales, de violations de domicile, de tripotages dans les garnitures, de complicité de vols à Caluire!... Vous avez raison!

CHALLEMEL-LACOUR

Mais il ne s'agit...

GAMBETTA, l'interrompant.

Tu ne veux plus être appelé « fils d'assassin et de failli » en réhabilité... » Très-bien!

CHALLEMEL-LACOUR

Je vous dis...

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Vous ne voulez plus être intitulé « petit-neveu et petit-fils de forçat, arrière petit-fils de scélérat, scélérat vous-même!... » Parfait!

CHALLEMEL-LACOUR

Encore une fois...

GAMBETTA, avec volubilité.

Tu ne veux plus laisser consacrer les lettres T. F. comme affixe de ta famille! C'est bien pensé, ma vieille!

CHALLEMEL-LACOUR

Mais puisque je vous dis...

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Je vous approuve d'autant plus, Monsieur l'ambassadeur, que le même satané journal m'a appelé « vieille momie » et obtenu qu'en fait de diplomatie je sois « arracher les culs sapins. » Dès lors vous devez comprendre que je ne suis pas fâché de le voir un peu étreillé!

CHALLEMEL-LACOUR

Mais de quel journal parlez-vous?

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

De quel journal?... De la *Comédie politique*, parbleu!

CHALLEMEL-LACOUR

Il s'agit pas de la *Comédie politique*. Il s'agit de l'*Intransigeant*!

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

De l'*Intransigeant*?... Et qu'est-ce qu'il a donc dit de plus la *Comédie politique*, l'*Intransigeant*?

GAMBETTA

Il prétendait que tu as fait flamber Cristal-Palace ou coupé ta... lingère en morceaux?

CHALLEMEL-LACOUR

Il prétendait que j'ai, étant rédacteur en chef, laissé publier des articles pour faire baisser les fonds tunisiens!

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

C'est grave!... C'est, ma foi! presque aussi grave que l'article de la *France nouvelle* qui vous accusait de faire sauter la pape...

GAMBETTA

Et qui, grâce à moi, t'a rapporté 10,000 balles...

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Mais à votre place je préférerais relever d'abord, sauf ensuite, les accusations de la *Comédie politique*...

CHALLEMEL-LACOUR

Ça me regarde!

GAMBETTA, insinuant.

Je ne dis pas non, mon ami. Mais enfin il ne faudrait pas que tes intérêts... Car enfin, au prix où sont les accusations de sautage de coupe, tu pourrais te faire un million avec les accusations, autrement graves, de *Comédie politique*...

CHALLEMEL-LACOUR

Mais, mon cher ami, toi qui ne passes guère pour être innocent au million, pourquoi ne la poursuis-tu pas, la *Comédie politique*, elle qui t'a traité cent fois de tripoteur, de passionnaire et de voleur?

GAMBETTA

Ça me regarde!

CHALLEMEL-LACOUR

Je ne dis pas non!... Mais je ne poursuivrai la *Comédie politique* que quand tu la poursuivras toi-même... Nous ferons, si tu veux, les assignations à frais communs!

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Donne-moi votre autorisation de poursuivre l'*Intransigeant*... est conforme à l'autorisation donnée à Roustan...

CHALLEMEL-LACOUR

M. Roustan a demandé, lui aussi, l'autorisation de poursuivre?

GAMBETTA

Il ne l'a pas demandée, mais nous la lui accordons tout de suite!

ACTE II

CHALLEMEL-LACOUR, seul, rayonnant et se frottant les mains.

Ça va bien pris!... Ainsi que je le prévoyais, la Chambre des députés en accusation n'a pas retenu l'affaire... En sorte qu'il y a eu de petits airs de victime qui ne me vont pas du tout!... Voyons, relisons l'article du *Voltaire*:

« Tout croire que décidément une bonne loi sur la presse est chose difficile à faire. Le cas de M. Challemel-Lacour le prouve une fois de plus. »

« L'honorable ambassadeur, qui représente si dignement la France à Londres, voulait confondre ses calomnieux. Il avait pour cela choisi la voie qui lui paraissait la plus efficace: un débat solennel en Cour

d'assises, avec mise en demeure à l'adversaire d'apporter ses preuves et de faire entendre ses témoins.

La calomnie allait donc être prise corps à corps et, naturellement, réduite à néant... Crac! voilà que la foorme, toujours la foorme judiciaire, s'oppose à ce genre de procédure...

Le bon mouvement de M. Challemel-Lacour n'aura point, toutefois, été inutile à sa juste cause, et la calomnie, dès aujourd'hui, n'en retombe pas moins de tout son poids sur le calomnieux: il n'est point douteux, en effet, que celui qui n'avait pas craint de livrer ainsi sa vie, sa vie entière, à une discussion publique ne saurait être qu'un homme aux mœurs pures et à la conscience tranquille.

ALIQUIS.

Signé: Aliquis.... Aliquis, c'est moi! C'est moi qui ai écrit ça de ma plume de normalien et qui l'ai communiqué au *Voltaire*!... Et maintenant je puis aller en correctionnelle... Là, la preuve n'est pas admise, et c'est bien le diable si je n'en rapporte pas mes dix petits sacs, comme dans l'affaire du sautage de coupe... Diffamez-moi dans ma vie privée, Messieurs les journalistes! J'ai une... lingère à nourrir!

ACTE III

Le théâtre représente un bureau ministre sur lequel sont étalés les télégrammes suivants:

De Paul à Léon (chiffrée).

Est-il vrai qu'ils l'ont acquitté?

PAUL.

De Léon à Paul (chiffrée).

Ma foi! oui, ma vieille!... Et, de plus, il a été prouvé et surprouvé que je tripotais, que tu tripotais, que Spuller tripotait, que nous tripotions, que vous tripotiez, que Ranc et Isambert tripotaient... Je te conseille de retirer ta plainte, ou tu es boulé dans les grandes largeurs.... Le bonjour à ta... lingère!

LÉON.

De Paul à Léon (chiffrée).

Pas besoin de retirer ma plainte. J'ai un plan qui vaut mieux que ça.... Tu recevras demain une lettre anonyme que j'ai dictée à ma... lingère, qui t'envoie le bonsoir, et tu la feras mettre de suite (pas la lingère: la lettre anonyme) dans la boîte de l'*Intransigeant*.

PAUL.

Musique en trémolo à l'orchestre. Gambetta rentre en ajustant sa bretelle gauche et s'assied devant son bureau.

L'HUISSIER COQUELIN, entrant, un plateau dans la main droite.

Qu'entre vos mains on m'a dit de remettre.

GAMBETTA, prenant la lettre et couvant amoureuxment Coquelin du regard.

Un coup d'œil de Léon enfantait des poèmes... Res Ah! c'est la lettre anonyme de la... lingère de Challemel. Voyons la lettre anonyme.

Il lit:

Monsieur Rochefort,

La citation de Challemel-Lacour est nulle, de nullité absolue. Elle ne contient pas les textes de loi visés.

Voulez-vous lui jouer un bon tour? — Faites le malade pour l'audience de jeudi... On renverra nécessairement à huitaine. Puis, à huitaine, plaidez la nullité, qui sera nécessairement prononcée. Et le tour sera joué, car toutes choses seront remises en l'état où elles étaient avant la citation, et la prescription sera acquise.

UN AVOCAT,

Lecteur assidu de l'*Intransigeant*.

Pour un bon moyen, c'est un bon moyen! Mais j'ai déjà vu quelque chose comme ça dans le *Voyage de M. Perrichon*.

Il sonne. L'huissier Arnaud, fils du département de l'Ariège, entre sur la pointe des pieds.

Dis à l'huissier Reinach d'aller jeter ça dans la boîte de l'*Intransigeant*.

L'HUISSIER ARNAUD.

Si le maître veut, j'y irai moi-même.

GAMBETTA, le regardant avec sollicitude.

Non, j'aime mieux qu'un autre y aille... Il pourrait t'arriver malheur en route... Et puis... ça fatiguerait tes petits pions!

EPILOGUE

LETTRE DE M^{re} ALLOU A CHALLEMEL-LACOUR.

Mon cher client,

Ça y est!... La citation est annulée et la prescription acquise.

Voici le texte du jugement tel qu'il eût dû être rédigé, si l'on n'avait dû sauver un peu les apparences:

Le Tribunal:

Où M^{re} Gâtineau sur les conclusions à fin de nullité de la citation donnée aux prévenus;

Où le substitut Falcimaigne, qui a conclu au rejet des conclusions dans les termes dont on se sert d'ordinaire pour les faire admettre;

Où M^{re} Allou, qui, au nom de Challemel-Lacour, a demandé la validation de la citation, tout en priant Dieu de ne pas l'obtenir;

Par ces motifs, et les parties étant parfaitement d'accord, quoiqu'elles n'en aient pas l'air,

Déclare nulle la citation donnée aux deux prévenus, condamne la partie civile aux dépens.

Soit, mon cher client, environ 12 francs 50. C'est moins que dans l'affaire des Frères de Caluire.

Êtes-vous content de votre avocat?

Mes amitiés à votre... lingère.

ALLOU.

La toile tombe.

TUR-LU-TU-TU.

CHRONIQUE SOUS LA COMMUNE DE 1882



LA PREMIÈRE DE L'ANNÉE

La troisième R. F. compte une année d'existence de plus et, en compensation, ça lui en fait une de moins à vivre: si elle continue de ce train-là, nous en aurons vu de raides à la fin de 1882.

Pour le moment, inutile de se préoccuper de cette lointaine époque, car, avec l'allure vertigineuse que prennent les événements, bien clerc serait l'augure.

Pourtant nul ne saurait contester les franchises coudées que s'est octroyées Marianne durant l'an que nous venons de passer, ou plutôt de subir.

Il est à remarquer que, pendant chaque période de joyeux ébats pour la R. F., la France pâtit.

Pourquoi? — On l'a assez expliqué de fois.

Quel grotesque défilé de fantoches et de paillasses!

Ce Ferry et ce Constans!

Ce Farre et ce B. S. H!

Et derrière le tout, comme aux Marionnettes, une main génoise tenant les fils.

Devant le tout, toujours comme aux Marionnettes, un gros chat gris, pelé, qui toujours dine et dort.

Léon derrière.

Jules devant.

Tout y est..., jusqu'aux avocats.

C'est là le côté rassurant. En effet, si le gouvernement de 1881 a trouvé moyen, à la fin de l'année, de passer en Cour d'assises et d'y être onctueusement condamné, je me demande à juste titre ce que la fin de 1882 réserve à nos gouvernants.

Allons, rien n'est encore perdu, et, s'il y avait jadis des juges à Berlin, il ne manque pas encore de gendarmes en France.

*

*

La curiosité de l'année 1881 a été sans contredit la famille-tribu Grévy, comme l'expédition tunisienne en a été l'effrayant scandale.

J'ignore le nombre exact des membres de la famille-légion. Je pourrais être aisément fixé sur ce point en consultant le grand-livre des émargements de l'Etat. J'estime, en effet, qu'à l'heure présente il ne doit plus y avoir en France un individu, du sexe masculin ou autre, apparenté de près ou de loin à Grévy-Fraisse, qui n'ait son petit emploi aux frais des contribuables.

Il y en a cependant un, UN, un seul, qui m'intrigue: c'est Albert. Que devient Albert? Où est passé Albert? Qui a vu Albert? Je suis sûr que sa carte de visite doit porter:

ALBERT (Grévy)

EX-GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE.

Ne l'ayant pas encore reçue — pas l'Algérie, sa carte — je ne puis me prononcer. Mais un Grévy qui se respecte, pas un Grévy d'occasion, un vrai Grévy enfin, ne peut longtemps demeurer ainsi ex... n'importe quoi! Il faut toujours de l'activité à un Grévy authentique!

Voyons Jules, voyons Dann (c'est le mari de la demoiselle de la maison), voyons l'oncle le troupier, voyons le neveu qui vend du tabac à fumer au Grand-Hôtel: tout ce petit monde-là, travaille du matin au soir, et même quelquefois fort tard; tout ça gagne des *roues de derrière*, voire de devant, et ce flemmard d'Albert aurait l'aplomb de faire son pacha... en disponibilité!

Je vois ce que c'est: on attend le rachat des chemins de fer, et dame! nous avons là un délégué officiel racheteur tout indiqué. Nous entrerons alors dans l'ère des pots de... cidre.

Le pot de vin, c'est usé maintenant.

*

*

Les pots de vin m'entraînent, malgré moi, au scandale de l'année que j'ai mentionné tout à l'heure et sur lequel j'eusse préféré ne pas revenir.

Tout le monde s'est demandé pourquoi Baccho avait ainsi emballé le pauvre Roustan dans ce malheureux procès.

Baccho comptait sur un trait, dit trait d'esprit, semblable au sien.

Un jour qu'on lui reprochait publiquement son évaison vers les orangers de Saint-Sébastien, il répondit, comme chacun sait:

« — Il n'y a pas d'orangers à Saint-Sébastien! »

Ça fit rire: d'abord à cause de l'accent trainard et du geste crapuleux soulignant la phrase; ensuite parce que de la part de Baccho ça équivalait à:

« — Il n'y a pas de Cour des comptes à Paris! »

Aussi Roustan-l'Aimable aurait-il, à son tour, dû répondre:

« — Des pots de vins..., de quoi!... Je ne bois que de l'eau de Saint-Galmier en bouteilles! »

Peut-être ce trait, dit trait d'esprit, aurait-il réussi. Je dis peut-être, car Roustan-le-Galant, représentant

le gouvernement républicain en Cour d'assises, avait bien peu de chances. Quand on a contre soi les faits et pour soi le procureur Dauphin, c'est une cause perdue d'avance.

Il reste de ce procès du gouvernement républicain un enseignement bien et dûment acquis :

Billing a dit et affirmé que le citoyen Gambetta, consulté au début des affaires tunisiennes, avait formellement dit « qu'il ne voulait pas de sang français » versé pour de tels tripotages. »

Entre parenthèses, Molinari neveu dispensateur du sang français est tout simplement un comble à rendre millionnaire le fournisseur de démêloirs de M. Grévy-Fraisse.

Enfin c'est arrivé, et la preuve c'est que Gambetta n'a pas contredit l'assertion Billing.

Or le sang français, malgré la volonté exprimée, dit-on, par Baccho fils, a été copieusement versé.

Je demanderai alors très-poliment à Son Exubérance le ministre des affaires étrangères comment il se fait que, dès son entrée aux affaires, à la tribune, il ait officiellement approuvé et fait approuver le traité du Bardo... avec ses accessoires.

L'Italien Gambetta a donc reconnu ultérieurement l'utilité du sang français dans l'opération. Alors comment se fait-il que ce qui lui paraissait affreux au début lui a semblé tout naturel... depuis ?

Comme Baccho, de son propre aveu, est un gailard essentiellement pratique — c'est le mot — et qu'il s'entend supérieurement à la gestion de ses petites affaires, ainsi qu'on en peut juger, je ne puis que conclure ainsi : Gambetta a trouvé l'expédition tunisienne mauvaise tant que l'affaire l'intéressait peu ; il a changé diamétralement d'opinion dès que ça l'a intéressé... beaucoup.

Voilà tout, et maintenant je comprends très-bien. Que de baquets de vins, mon Dieu ! que de baquets de vins !!!

HIREL.

Versailles, 4 janvier 82.

Les Malingreux du 2 Décembre

Vous pouvez faire toutes vos vérifications : vous ne trouverez plus en France la moindre infirmité qui n'ait eu pour cause et pour origine le 2 Décembre 1871.

Un tel est goitreux ! — C'est la cruche d'eau des prisons présidentielles qui lui a valu ça.

Tel autre est pied-bot ! — Ce sont les marches forcées

qu'il dut faire pour fuir la poursuite des prétoires qui lui déformèrent ainsi la base.

Celui-ci est bossu ! — Cela lui est venu de l'obligation où on le laissa pendant 18 ans de courber l'échine devant le despotisme triomphant.

Ce troisième n'a plus de nez ! — C'est le chancre du césarisme qui le lui rongea.

Si celui-ci est cul-de-jatte, c'est qu'en apprenant la défaite « des défenseurs de la loi » il sentit tout à coup ses jambes se dérober sous lui.

Enfin vous voyez ce sourd-muet, n'est-ce pas ? — Eh bien ! ça lui provient de l'indignation que sa mère, qui le portait alors dans son sein, éprouva à la nouvelle des 8 millions de suffrages qui venaient d'acclamer l'auteur du coup d'Etat....

Et tous ces malingreux, dont la plupart furent de père en fils des pensionnaires du Pont-Neuf ou du porche de l'église Saint-Eustache, réclament leur part des 6 millions de rentes viagères votées par la Chambre et le Sénat, sans compter les réclamations de ceux qui eurent un abattis endommagé par des gredins de gendarmes s'opposant bêtement à ce qu'on fit un feu de joie de leur caserne avec eux dedans.

Les Commissions officielles de répartition sont accablées de demandes, dont le plus grand nombre absolument imprévues, munies des certificats les plus détaillés.

Il y a des dossiers de victimes du 2 Décembre qui rappellent à s'y méprendre la farce des Deux aveugles....

Après avoir dévoré 560 mille francs, tout mon patrimoine, dit Giraffier, à subventionner des journaux d'opposition socialiste, je m'engageai comme général en chef dans les « défenseurs de la loi », et c'est moi qui eus l'honneur de remporter sur les prétoires la brillante victoire de Constantinopolitanschturdelsacpfeifermeisterstschernaïa ! Malheureusement, dans une charge de ma cavalerie contre l'infanterie ennemie formée en carré sur le sommet d'un rocher escarpé, mon cheval fut blessé à la croupe d'un coup de baïonnette... Je sentis ma vue s'obscurcir... J'étais aveugle, Patachon, j'étais aveugle !...

C'est poignant !... c'est poignant !... Et moi, Giraffier, moi qui vous parle, je m'étais avancé avec le calme que vous me connaissez au-devant du 50^e de ligne, commandé par le maréchal de Saxe... Là un caporal de la 3^e du 2 m'attendait. Il m'envoya un formidable coup de pied dans l'abdomen.... Je me retourne, le coup porte : les basques de mon habit de garde national étaient déchirées... Le coup m'avait ravi la lumière !... J'étais aveugle, Giraffier, j'étais aveugle !... Je regardais avec une stupéfaction mêlée d'étonnement les troupes prétoiriennes qui continuaient à gagner du terrain... J'étais aveugle, aveugle, aveugle !...

Pour ces écloppés de la Cour des miracles politique, il va y avoir des pensions viagères variant de 100 francs à 1200 francs par an.

Pour avoir 1200 francs — le maximum — il faut avoir beaucoup souffert et être affligé de plaies hideuses... Je suis sûr qu'il y en a qui s'en dessinent à l'heure qu'il est sur diverses parties du corps et que plusieurs ont acheté la Bible de Gustave Doré pour y étudier la topographie des ulcères du saint homme Job... Informez-vous, et vous verrez que, par le fait du jeu régulier de l'offre et de la demande, le prix du vermillon a fortement augmenté depuis le vote de la loi d'indemnité.

Je parcourais dernièrement la liste des propositions de pensions faites pour le département du Rhône.

Cette liste comptait 180 victimes ou prétendues victimes du 2 Décembre.

Or les historiens républicains Ténor et Antonin Dubost, tous deux députés aujourd'hui, ont, en 1869 et depuis, soigneusement relevé les noms des victimes du 2 Décembre et de la loi de sûreté générale, depuis les noms de ceux qui furent fusillés, comme les assassins de Clamecy, jusqu'aux noms de ceux qui passèrent une nuit au violon pour tapage nocturne ou ivresse publique.

Eh bien ! 42 seulement figurent sur les listes de Ténor et

d'Antonin Dubost parmi ces 180 aspirants pensionnaires d'aujourd'hui.

Restent donc 138 ankylosés ou manchots qui ne sont infirmes que parce qu'en public ils ramènent volontairement leur bras plié en deux, sauf à se remettre à leur aise quand ils sont en famille.

Et savez-vous combien la Commission officielle du département demande pour ces 180 victimes, dont trois ou quatre à peine sont authentiques, quoique le plus souvent représentées par des héritiers ?

J'ai fait le calcul.

Il faut aux malingreux prétendus décembreistes du département du Rhône 130.000 francs de pension par an, en s'en tenant aux chiffres proposés par la Commission officielle.

Supposez qu'il y en ait autant en moyenne dans chacun des 87 départements — et il ne faut pas oublier que le département du Rhône ne peut donner qu'une moyenne inférieure à la vérité, car ce fut un des départements qui s'agitèrent à peine au 2 Décembre. — Eh bien ! avec cette moyenne-là seulement, les 6 millions, pour suffire aux propositions, devraient être 12 millions au moins !

Il faudra solliciter des suppléments de la Chambre et du Sénat !...

Mais sapristi ! tout de même, combien je regrette de ne pas avoir eu dans ma famille un père ou un oncle qui, étant saoul la nuit du 2 décembre 1871, ait insulté les sergents de ville ou donné quelques bons coups de poing aux gendarmes.

Il y a des parents qui ne songent pas du tout à l'avenir de leurs descendants !

RAOUL.

NOTRE SUPPLÉMENT N° 13

L'expédition de notre Supplément n° 13 à nos correspondants et abonnés commence avec celle de ce numéro hebdomadaire n° 160 et sera terminée à la fin de la semaine.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 31 décembre 1881.

Les dispositions semblaient meilleures dès l'ouverture. La spéculation attendait anxieusement le bilan de la Banque de France et une diminution de l'escompte. Cette dernière espérance n'a pas été réalisée et a amené une déroute sur les rentes et les valeurs.

Brusquement le 3 % est descendu de 84 à 83,85 ; le 5 % de 114,10 à 113,80.

Les grosses valeurs ont subi quelques réalisations. Le Crédit foncier, qui avait débuté à 1780 et semblait devoir s'élever au-dessus de 1800, est revenu à 1795. Ces prix sont avantageux pour le capital de placement.

La tenue des Magasins de France et d'Algérie a été à 675.

La Société française financière a vu ses actions cotées à 1020.

Le Crédit lyonnais s'est inscrit à 900.

La Société nouvelle s'est tenue à 830.

Les actions de la Banque du Mexique sont à 710.

La Bourse semble de plus en plus s'attacher aux valeurs industrielles.

Le Maletta se tient à 505.

Les obligations des Messageries fluviales se sont échangées aux environs de 290.

La Société générale de fournitures militaires était à 525.

Quant au Rio-Tinto, le cours de clôture est 773,75.

Les actions de la Laiterie sont à 625.

La Grande Compagnie d'assurances fait 690.

BALLERO.

Le Gérant : Ch. MAURY.

Imprimerie Générale de Lyon, rue Condé, 30. — J.-E. Albert.

SOCIÉTÉ DE L'UNION GÉNÉRALE
Société anonyme au Capital de Cent Millions de Francs
16, rue de la République

PAIEMENT IMMÉDIAT

COUPONS

RENTES. Françaises
ACTIONS. et
OBLIGATIONS. étrangères.

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. — En conséquence, plus de bandage. Docteur GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

LE CAFÉ
DES

GOURMETS
est composé des
meilleures sortes.
Il ne contient aucun
mélange de Chicorée ou
autres substances analogues.

TRENCH

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser

S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER
14, rue Confort, 14, sous le n° 1938.

PLUS DE POT-AU-FEU Demandez le Bouillon gras instantané **PASCAL** avec lequel on fait toutes espèces de potages. — POT pour faire 6 litres de bouillon, 1 fr. 50 ; 25 litres, 3 fr. 75 ; 50 litres, 6 fr. 25. — Envoi franco d'une boîte d'essai pour 15 potages contre 1 fr. en timbre ou en mandat à M. **PASCAL**, à Lyon Cuire.

EN VENTE

LE PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER A LYON
Agence Fournier 14, rue Confort
Et chez tous les Libraires

15 % Minimum REVENU CERTAIN
RIEN DES AFFAIRES DE BOURSE

Industrie nationale
IMMENSES DÉBOUCHÉS
Demandez Renseignements
au
Comptoir de l'Agriculture et du Commerce
57, rue des Saints-Pères, Paris

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol
et d'Anglais (traductions).

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

DATTE COFFÉE

Café torréfié
AU SUC DE LA DATTE

très-recherché
des consommateurs anglais
On demande des représentants dans toutes les villes de France. Bonnes références.

S'adresser à l'Agence de la
FRENCH DATTE COFFÉE
C^o LIMITED.

14, rue Halévy,
Place du Grand-Opéra
PARIS

CONTRE ANÉMIE

Chlorose, manque d'appétit

Prendre le vin Bertrand

Tonique par excellence

PHARMACIE DES ARCHERS
12, rue Confort, Lyon.

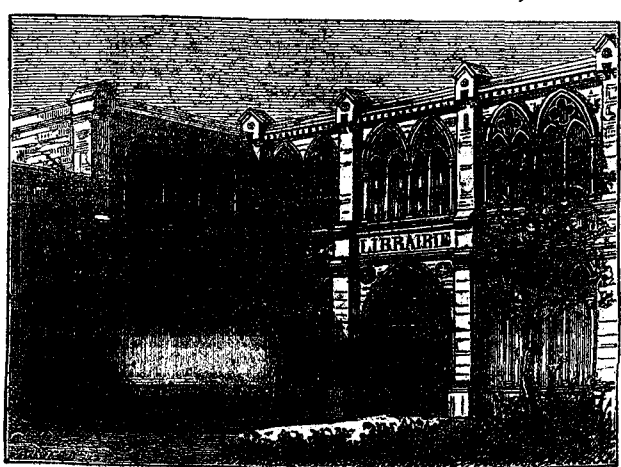
33, RUE DE FLEURS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR.

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires
Encyclopédies
Histoire
Géographie
Littérature
Philosophie
Sciences
Industrie
Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture
Construction
Ouvrages illustrés
Voyages
Romans
Publications artistiques
Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : **L'ART NATIONAL** par H. DU CLEZIOU. 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 car. molithographies, 20 grav. hors texte et 300 bois dans le texte.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres dont la vie et la santé nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur **Léon BERTRAND**, rue Confort, 12.
DÉTAIL : Pharm. Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14 ; pharm. Saint-Pothin, rue Bugeaud, 12 ; pharm. Basset, rue Saint-Alexandre, 9, à Saint-Just.
A Grenoble, pharmacies Chatrousse et Marcel ; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PRIX : 2 fr. 50 c.